



COMMUNE DE WELLIN ENGAGE
AGENT TECHNIQUE (H/F) – TEMPS-PLEIN - CONTRAT DE REMPLACEMENT – D7

Profil du poste à pourvoir :

1 Finalité

Garantir l'exécution des travaux en conformité avec les engagements pris et dans le respect des principes d'organisation de son service.

Organiser, diriger et contrôler les différentes interventions de ses équipes.

2 Missions

Contribuer à la mise en œuvre des directives émanant des autorités hiérarchiques.

Communiquer tout problème rencontré au sein des équipes à son supérieur hiérarchique.

Définir des modes opératoires des travaux à réaliser par ses équipes.

Ajuster et contrôler le planning sur la base des contraintes quotidiennes.

Contrôler la réalisation finale des travaux de ses équipes.

Veiller à la sécurité de ses équipes sur le chantier.

Elaborer le planning de travail de son équipe.

Superviser le bon déroulement des activités effectuées et en assurer le suivi.

Contrôler la réalisation finale des travaux de son équipe.

Assurer la gestion de la communication interne au sein de son équipe afin d'informer sur les attentes, les modalités d'organisation, les incidents, le règlement de travail, la sécurité, les formations, etc.

Elaborer, les bilans périodiques des activités prises en charge.

3 Compétences

- capacité à influencer et à fédérer un groupe (leadership),
- capacité à assurer plusieurs tâches et activités différentes (polyvalent),
- capacité à assurer son travail avec exactitude et exigence (rigueur)
- capacité à mener à bien la coordination des services (gestion d'équipe)
- expérience souhaitée en gestion d'équipe

4 Positionnement dans l'organigramme

Est sous l'autorité du responsable de son service.

Conditions d'accès à l'emploi :

1° Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les non-ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;

- 2° avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;
- 3° jouir des droits civils et politiques;
- 4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction;
- 5° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer apprécié en tenant compte de l'âge de l'agent ;
- 6° être âgé de 18 ans au moins;
- 7° être porteur du diplôme suivant : être titulaire du diplôme de l'enseignement technique secondaire supérieur ;
- 8° réussir un examen d'engagement ;
- 9° être en possession du permis B ;
- 10° être titulaire d'une formation de conseiller en prévention est un atout ;
- 11° une expérience en gestion d'équipe est un atout.

Candidature :

Les candidatures seront adressées au Collège communal pour le 04 juin 2021 à 12h au plus tard.

Le dossier de candidature devra être adressé sous pli recommandé avec accusé de réception à la poste, la date de signature de l'accusé de réception faisant foi, au Collège communal – Rue de Gedinne 17 à 6920 Wellin – ou déposé en mains propres au guichet de l'administration communale avec toutes les pièces énumérées ci-dessous :

- lettre de candidature motivée
- curriculum vitae
- un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois
- copie recto-verso de la carte d'identité
- copie du diplôme requis
- copie du permis de conduire
- le cas échéant, document justifiant d'une expérience ou de la réussite de la formation de conseiller en prévention

Toute candidature ne comportant pas obligatoirement l'ensemble des pièces requises au jour de la clôture du dépôt des candidatures sera définitivement rejetée.

Pour toute question, vous pouvez contacter Mme Léonard, Directrice Générale de la Commune de Wellin, au 084/43.00.51 ; ou Mr Jean-François Geudevert, Agent technique en chef, au 084/43.00.43..